Actes du Synode

2013 - 2015

L'évangélisation,
aujourd'hui, dans la Drôme

« Les joies et les espoirs,
les tristesses et les angoisses des hommes
de ce temps, des pauvres surtout et de tous
ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs,
les tristesses et les angoisses des disciples du Christ,
et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans
leur cœur » [1]

C'est pourquoi, par ce synode, l'Église catholique dans la Drôme veut se faire proche de chacun par des communautés vivantes, qui ouvrent les bras pour accompagner et qui annoncent à tous la joie de l'Évangile.

[1] Vatican II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps, Gaudium et spes (GS), § 1

Table des matières

Aujourd'hui, allons dehors ! 5
Lettre pastorale d'envoi en mission à la fin du synode
I - L'Église en sortie à la suite du Christ 5
II - Trois axes prioritaires 7
1 - Créer des fraternités locales missionnaires 7
2 - Habiter la Drôme, terre de mission 8
3 - Vivre une nouvelle dynamique diocésaine 9
III - On demande des saints 10

1 - Vivons la communauté 13
1.1 - Enraciner notre vie spirituelle 13
1.2 - Fortifier notre vie fraternelle 16
1.3 - Se former 16

2 - Ouvrons les bras 21
2.1 - Accueillir et proposer un chemin de foi ou d'ouverture à Dieu 22
2.2 - Être une Église pauvre avec les pauvres 23
2.3 - Prendre soin de tous 25

3 - Annonçons la joie de l'Évangile 29
3.1 - Rayonner la joie de l'Évangile 30
3.2 - Oser la visibilité 30
3.3 - Participer à la société en tant que chrétien 32

Monseigneur
Pierre-Yves
Michel

AUJOURD'HUI, ALLONS DEHORS !

LETTRE PASTORALE D'ENVOI EN MISSION A LA FIN DU SYNODE

I - L'Église en sortie à la suite du Christ

Tout au long des deux assemblées synodales du mois de mars, à Châteauneuf-de-Galaure et à Montélimar, je jubilais intérieurement. Pourquoi ? Tout simplement à cause de la joie de l'Évangile qui se lisait sur les visages des participants, heureux de se connaître et de se rassembler en Église pour recevoir un nouvel élan missionnaire. C'est la même joie qui habite les catéchumènes le jour de l'appel décisif ou les confirmands le jour de leur confirmation. Aussi ma tentation a été grande d'accompagner la publication des décrets synodaux par un seul mot d'ordre : plongez dans l'exhortation apostolique La joie de l'Évangile du pape François, et mettez la en pratique ! J'ai repensé aux paroles de saint Jean-Paul II ouvrant le nouveau millénaire : *Il ne s'agit pas d'inventer un nouveau « programme ». Le programme existe déjà : c'est celui de toujours, tiré de l'Évangile et de la Tradition vivante. Il est centré en dernière analyse, sur le Christ lui-même, qu'il faut connaître, aimer, imiter, pour vivre en lui la vie trinitaire et pour transformer avec lui l'histoire jusqu'à son achèvement dans la Jérusalem céleste* (Au début du nouveau millénaire, n° 29). Finalement, il me semble que pour être vraiment le *serviteur de votre joie* (2 Corinthiens 1, 24) à la manière de saint Paul, il est bon que, comme évêque de Valence, je vous écrive cette lettre pour expliciter l'esprit des décrets synodaux et pour fixer des orientations mûries au long du synode au cours de ma première année parmi vous, en faisant le lien avec le Jubilé de la miséricorde annoncé par le pape François (8 décembre 2015 - 20 novembre 2016) car il est convaincu que *l'Église, en ce moment de grands changements d'époque, est appelée à offrir plus fortement les signes de la présence et de la proximité de Dieu.* (Homélie pour les premières vêpres du dimanche de la miséricorde, 11 avril 2015).

Voici le moment favorable pour vivre une transformation missionnaire

En prenant le train du synode en marche, j'ai été sensible à l'expérience spirituelle vécue par les catholiques de la Drôme. La parole a circulé, l'Esprit Saint a travaillé... Travaux pratiques de vie ecclésiale ! Ensemble, nous avons pris conscience que l'heure est venue d'écrire une nouvelle page des actes des apôtres en pays drômois, dans le sillage de nos devanciers Félix, Fortunat et Achillée, Restitut, Nicaise, Jalle, Jean Perriolat. Il est essentiel de commencer par rendre grâce pour tout ce que nous recevons de nos pères dans la foi mais

il ne suffit pas de dire : faisons un peu mieux ce que nous faisons déjà ! Ce serait une position frileuse. Certains ont eu l'impression que nous votions des évidences. En fait, nous vivons un temps de refondation, car l'Église du Christ née de son côté transpercé est sans cesse en jaillissement nouveau. C'est clair : *De fondement, nul ne peut en poser d'autre que celui qui s'y trouve : c'est-à-dire Jésus-Christ !* (1 Corinthiens 3, 11). Mais Dieu nous fait le cadeau de prendre à nouveau conscience que nous sommes pierres de construction posées sur le Christ, pierre angulaire. Il arrive que la routine et le train-train de la vie de nos communautés et de nos mouvements nous fassent oublier parfois cette vérité profonde, peut-être parce que l'absence de transmission de la foi nous fait mal. Les peurs finissent par prendre le dessus : *Comment allons-nous faire dans notre paroisse avec un prêtre de moins ? Pourquoi la paroisse d'à-côté a-t-elle une messe de plus ? ... Et ça freine de partout. Nous avons déjà essayé cette proposition, ça ne marche pas... Je préfère ne pas la ramener en parlant de ma foi, car les gens ne comprennent pas... Ce n'est plus la peine de proposer le caté, les enfants ont autre chose à faire...* La paralysie de la foi et du témoignage nous atteint, avec son cortège de maladies et de tentations que le pape François a bien repéré, et dont il nous appelle à sortir courageusement. Le synode, voulu par mon prédécesseur Mgr Jean-Christophe Lagleize et que j'ai repris à mon compte, nous permet d'amorcer cette transformation missionnaire de l'Église, à laquelle nous invite le Pape François (La joie de l'Évangile, 1ère partie).

Sortir vers le Père et vers nos frères

Après avoir écouté le Peuple de Dieu, il me revient dans ma mission de successeur des apôtres, chargé de vous conduire au nom du Christ, de décider les grands axes de la mission pour les années à venir dans notre diocèse. *Viens dehors !* (Jean 11, 43), cet appel de Jésus à Lazare que j'ai choisi comme devise, nous fait comprendre qu'Il est lui-même la Porte qui nous fait passer vers la vie véritable (Jean 10, 9) et que l'Église trouve sa route quand elle sort à la suite du Christ. Écoutons l'Évangile selon saint Marc qui nous accompagne cette année : *Le matin, bien avant le jour, Jésus se leva, sortit et s'en alla dans un lieu désert, et là, il priait. Simon et ses compagnons le poursuivirent et, l'ayant trouvé, ils lui disent : « Tout le monde te cherche ». Il leur dit : « Allons ailleurs, dans les bourgs voisins, afin que j'y prêche aussi, car c'est pour cela que je suis sorti. » Et il s'en alla à travers toute la Galilée, prêchant dans leurs synagogues et chassant les démons* (Marc 1, 35-39). Je souhaite inscrire les actes du synode dans ce mouvement de sortie vers le Père pour aller en frères vers les hommes. Si nous vivons chacun personnellement et ensemble un enracinement renouvelé dans la prière et la vie sacramentelle, nous deviendrons vraiment ce que nous sommes : des *disciples-missionnaires*, prêts à agir et à témoigner au quotidien de Jésus-

Christ, notre Sauveur. *L'Église « en sortie » est la communauté des disciples-missionnaires qui prennent l'initiative, qui s'impliquent, qui accompagnent, qui fructifient et qui fêtent* (La joie de l'Évangile, n° 24). Le Christ ressuscité nous appelle et nous envoie comme communauté de frères et sœurs baptisés, unis dans la foi en son Nom, imprégnés par l'Esprit Saint, porteurs de la Bonne Nouvelle et serviteurs de tous. Il n'y a pas deux temps séparés : un temps pour être entre nous puis un temps pour aller vers les autres. *Chasser les démons* a aussi son importance dans un contexte marqué par la peur et de nouvelles croyances syncrétistes peu humanisantes. Voici donc les priorités que je choisis pour notre diocèse.

II - Trois priorités pour la mission

1 - Créer des fraternités locales missionnaires *(cf. décrets n°1 et 13)*

J'engage les catholiques à créer partout dans le diocèse des petites fraternités locales missionnaires, à 6, 8 ou 10 personnes autour de l'Évangile, se réunissant chaque semaine (au moins deux fois par mois) pour un temps assez bref (une heure suffit), si possible dans une maison particulière, ou bien à l'église ou dans une salle paroissiale. Le déroulement proposé est le suivant : écoute et partage de la Parole de Dieu (par exemple, lecture suivie de l'Évangile ou des Actes des Apôtres), prière et échange de nouvelles et d'initiatives pour faire circuler la joie de l'Évangile. Des aides seront disponibles pour être guidés dans la lecture simple et nourrissante de la Parole de Dieu. Tout naturellement, les familles sont conviées à prendre chaque semaine ce temps autour de l'Évangile. Les équipes qui se retrouvent déjà (pour un service diocésain ou paroissial, dans le cadre d'un mouvement, pourquoi pas les anciennes « équipes synodales » ?) sont appelées à prévoir ce temps dans leurs rendez-vous réguliers. Le conseil épiscopal s'y mettra aussi en commençant sa réunion par un temps d'écoute de la Parole de Dieu. Des nouveaux venus frapperont à la porte ou seront invités : accueillons-les avec joie. Quand le groupe devient trop gros, prévoyons de le couper en deux. Un responsable (différent chaque année) sera désigné au sein du groupe et fera le lien avec l'équipe d'animation paroissiale ou le conseil pastoral paroissial. Les membres se donneront rendez-vous pour la messe dominicale (avec un soutien pour les trajets s'il y a lieu). L'expérience de telles petites fraternités est en route dans des diocèses voisins de la province (Annecy, Grenoble, Saint-Étienne). Nous pouvons y voir un encouragement à nous lancer aussi dans l'aventure. Très concrètement, dans les mois qui viennent, les membres de chaque petite fraternité seront invités à aller ensemble franchir la « porte de la miséricorde » (Le visage de la miséricorde, n° 3). Les lieux jubilaires du diocèse permettant cette démarche seront annoncés en temps utiles.

J'invite les prêtres et les diacres à se mêler à ces fraternités locales missionnaires sans avoir la charge de les animer. Ils recevront là, au sein de ces petites fraternités, au coude à coude avec des gens mariés, des consacrés, la chaleur d'une foi partagée et un soutien tout simple pour leur ministère. Je demande également aux prêtres de faire le choix de la fraternité et de développer entre eux une vraie vie fraternelle, sous des formes qui leur correspondent : l'enjeu est fort pour l'appel aux vocations. Pour accomplir ma mission de rassembler et d'animer la grande famille du diocèse en stimulant la communion dans l'amour, je souhaite prier et concélébrer avec les prêtres et diacres de la ville de Valence (et avec ceux du diocèse qui seront de passage) chaque mercredi soir (temps d'adoration eucharistique, suivi des vêpres et de la messe ; heure et lieu à préciser) en y invitant largement le peuple chrétien.

2 - Habiter la Drôme, terre de mission *(cf. décret n° 49)*

Dans ce milieu fraternel, permettant de boire ensemble à la source du don de Dieu, jaillit l'élan missionnaire, que chacun est appelé à vivre selon ses charismes. Tous les baptisés sont appelés à vivre pleinement leur baptême au milieu du monde pour le transformer. Dieu appelle *les laïcs à travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d'un ferment, en exerçant leurs charges sous la conduite de l'esprit évangélique, et pour manifester le Christ aux autres avant tout par le témoignage de leur vie, rayonnant de foi, d'espérance et de charité* (Constitution sur l'Église, n° 31). Ceci est exigeant et demande de s'imprégner de l'Évangile, en évitant aussi bien la tentation de faire comme tout le monde, sans référence au Christ, que celle de se réfugier à la sacristie. Quelle joie de voir des catholiques se former à la doctrine sociale de l'Église pour mieux exercer leur responsabilité dans le monde économique, politique et social !

Tous les baptisés sont appelés à être témoins de la Résurrection. Jésus ressuscité lui-même nous envoie : *Va trouver mes frères pour leur dire que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu* (Jean 20, 17). Cela nous mobilise et nous fait peur tout à la fois. Ne cherchons pas à faire tous pareil. Soyons créatifs : dans une paroisse, c'est la proposition d'Alpha. Dans une autre, une série de rencontres sur une question d'actualité avec présentation des points de repère donnés par l'Église suivie d'un débat. Dans une autre encore, une proposition pour les couples et les jeunes parents.

Dans ce climat de liberté et de créativité, à vivre autant que possible dans une démarche œcuménique, il apparaît clairement que l'aide du diocèse est souhaitée, en particulier à travers des personnes ressources. C'est pourquoi je fais le choix de demander au nouveau vicaire général, dès le 1er septembre 2015, d'animer **une équipe missionnaire itinérante** pour offrir généreusement

un contact avec la personne du Christ. Cette équipe sera composée de prêtres, diacres, laïcs et consacrés, et fera appel aux compétences et aux charismes présents dans notre diocèse (Coopérateurs Paroissiaux du Christ Roi à Chabeuil, sœurs de Sainte Ursule, personnes marquées par la tradition du bienheureux Pierre Vigne, Carmel de la Vierge Missionnaire,…), sans exclure des apports extérieurs à telle ou telle occasion. Il s'agit de bâtir avec les paroisses qui en feront la demande des initiatives ou des événements mettant en œuvre l'élan missionnaire de tous les membres de la communauté : '*campagnes*' pour inviter à découvrir les Écritures (cf. n°17) ou journées Bible (cf. n°3), '*marches bibliques*' d'ampleur (cf. n°2), missions classiques à caractère général comme les '*missions St Paul*', campagnes précédant la rentrée de la catéchèse, parcours de découverte de la foi (cf. n°53), missions plus ciblées touchant par exemple aux domaines de la solidarité, des jeunes, des couples, de l'appui aux préparations aux sacrements (cf. n°27), aux temps spirituels adaptés aux besoins des plus pauvres (cf. n°36)... Il pourra y avoir aussi ces « missions vers le peuple » que le pape François nous suggère d'organiser avec les « missionnaires de la miséricorde » qu'il a l'intention d'envoyer (Le visage de la miséricorde, n° 18) : sans y voir encore très clair, cela creusera sûrement le sillon de ces belles journées du pardon déjà proposées en paroisse ou des 24 heures pour le Seigneur de la veille du 4ème dimanche de carême.

Il est bon que nous ayons fait le choix d'un travail de discernement préalable : chaque paroisse ou lieu d'Église est appelé à se lancer et à faire appel le moment venu à l'équipe missionnaire diocésaine pour bâtir un temps fort de mission. Il n'y a pas de recettes. Ces temps forts missionnaires pourront être orientés vers telle ou telle partie de la population, en fonction des appels entendus et discernés : que personne ne se sente oublié de la proposition de la foi, que des portes s'ouvrent partout pour laisser passer le Christ qui frappe à la porte des cœurs ! *Il existe dans le monde moderne, beaucoup d'autres aréopages vers lesquels il faut orienter l'activité missionnaire de l'Église* (La mission du Rédempteur, n° 37). L'effet principal de ces temps forts missionnaires sera de fortifier les acteurs habituels de la paroisse, de soutenir et développer leur sens missionnaire et de leur donner le goût et l'audace d'explorer de nouveaux chemins pour rejoindre les hommes et les femmes de leurs villes et villages et de leurs milieux de travail et de vie. Laissons-nous surprendre et *n'éteignons pas l'Esprit !* (1 Thessaloniciens 5, 19).

3 - Vivre une nouvelle dynamique diocésaine

Nous sommes appelés à revoir l'organigramme diocésain pour l'alléger selon le projet missionnaire du diocèse, en particulier dans les domaines de la formation et de la communication. Comment mettre davantage en valeur le

monde rural et tous les questionnements autour de la sauvegarde de la création, les familles, l'éducation relationnelle, affective et sexuelle des enfants et des jeunes, le dialogue avec d'autres croyants et avec les chercheurs de sens… ? Ce sera le travail de l'année prochaine que nous mènerons en concertation. Pour maintenir la dynamique synodale vécue pendant les deux années du synode, je propose d'organiser tous les deux ans des forums du genre de ceux que nous avons vécus à l'automne 2014. Ils pourraient porter à chaque fois sur une question d'actualité de la mission du diocèse, et accompagner la mise en œuvre des décrets synodaux.

Dans la même perspective, je souhaite repenser profondément les visites pastorales de l'évêque pour qu'elles soient de vrais temps missionnaires : je ne souhaite pas venir « voir » ce qui a été fait et donner de l'extérieur un encouragement, mais m'impliquer personnellement comme pasteur, à vos côtés, pour réveiller l'élan missionnaire, permettre à tous les fidèles de déployer les dons déposés au fond de leur cœur par le Seigneur et d'embraser le monde par leur charité rayonnante.

Parmi les chantiers principaux, celui de la diaconie de l'Église ne nous laisse pas en repos : accueil des étrangers, soutien aux personnes de la rue, place des plus pauvres et des blessés de la vie dans nos communautés. Beaucoup parmi vous se mobilisent pour le logement de familles en difficulté, pour l'accueil des réfugiés d'Irak et pour le jumelage avec les Arméniens catholiques d'Alep. Le pape François nous invite justement à réfléchir pendant le Jubilé sur les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles en nous rappelant que *les pauvres sont les destinataires privilégiés de la miséricorde divine* (Le visage de la miséricorde, n° 15). *N'est-il pas essentiel pour le chrétien d'être présent dans les lieux de souffrance, dans les lieux de déréliction, d'abandon ?* demande Mgr Claverie, évêque d'Oran assassiné en 1996 (spectacle *Pierre et Mohamed*).

III - On demande des saints

A ce jour, il m'apparaît clairement que l'évangélisation passe par l'appel à la sainteté. Le concile Vatican II a rappelé que l'*appel à la plénitude de la vie chrétienne et à la perfection de la charité s'adresse à tous ceux qui croient au Christ, quel que soit leur état ou leur rang* (Constitution sur l'Église, n° 40). Saint Jean-Paul II a fortement insisté pour dire que *tout missionnaire n'est authentiquement missionnaire que s'il s'engage sur la voie de la sainteté* (La mission du Rédempteur, n° 90). La vie de la vénérable Marthe Robin nous le montre avec force : c'est grâce à son union au Christ crucifié qu'elle a puisé son amour de tous ses visiteurs et qu'elle a pu les aider à entendre les appels du Seigneur. Ne disait-elle pas : *La petitesse, comme la simplicité, attire Dieu : quand*

on est tout petit, Dieu fait tout ? Les moyens ne sont que des moyens. L'essentiel est de témoigner d'une rencontre qui a changé la vie, celle du Christ vivant. Les saints ne sont pas des gens impeccables mais des disciples qui acceptent de laisser les bandelettes de la mort et de la nostalgie, pour se risquer à suivre le Christ et donc à l'annoncer.

C'est dans la mesure où les chrétiens vivront vraiment en chrétiens que fleurira dans les communautés paroissiales des vocations de laïcs témoins du Christ, de couples mariés, de consacrés, de prêtres ou de diacres. Car toutes les vocations se tiennent et s'appellent les unes les autres : par exemple, nous avons besoin d'éducateurs dans les écoles catholiques et de religieuses en proximité dans les quartiers populaires. L'évangélisation repose sur les personnes âgées et malades comme sur les plus actifs. Quand nous nous passionnons pour faire connaître Jésus-Christ à ceux qui ne le connaissent pas, les communautés chrétiennes prennent un visage accueillant qui n'a rien d'artificiel. Saint Jean-Paul II présente le missionnaire comme *l'homme des Béatitudes* : *Avant de les envoyer évangéliser, Jésus instruit les Douze en leur montrant les voies de la mission : pauvreté, douceur, acceptation des souffrances et des persécutions, désir de justice et de paix, charité, c'est-à-dire précisément les Béatitudes, réalisées dans la vie apostolique* (cf. Matthieu 5, 1-12) (La mission du Rédempteur, n° 91).

Ne cherchons pas à nous analyser et à nous regarder nous-mêmes. Ensemble, faisons à nouveau le choix de mettre nos pas dans les pas de Jésus-Christ, avec humilité et confiance. Nous sommes appelés à montrer le Christ, en paroles et en actes. Il y a mille et une façons de LE montrer sans tomber dans l'écueil de vouloir NOUS montrer. Osons parler et laissons-le parler à travers nos vies. Comme le rappelait Benoît XVI, *le chrétien sait quand le moment est venu de parler de Dieu et quand il est juste de le taire et de ne laisser parler que l'amour.* (Dieu est amour, n° 31). Le cahier des suggestions qui sera publié dans la foulée témoigne de l'imagination prête à passer à l'action, après réflexion et prière commune. C'est une foule de petites choses qui contribuent à faire de notre diocèse une véritable communion missionnaire.

Sortons du malaise intérieur où nous glissons quand nous nous mettons à juger l'Église, alors que nous sommes appelés à l'aimer car elle est notre mère. Ressentir douloureusement les critiques contre l'Église nous purifie, nous fait entrer dans une union au Christ plus forte (*Le disciple n'est pas au-dessus du maître*, Luc 6, 40), nous provoque à changer, à nous changer nous-mêmes et à entraîner nos communautés dans une fidélité plus grande à l'Évangile en mettant nos charismes en action, dans le souffle de l'unique Esprit. Demandons à la Vierge Marie et à saint Apollinaire de nous y aider.

+ Pierre-Yves Michel, évêque de Valence

1 - Vivons la communauté

Recommandations :

- Pour vivre la fraternité, devenons une communauté fortifiante et rayonnante, par des moyens novateurs de partage.
  Ayons le souci, chacun dans sa communauté, de développer un regard bienveillant les uns sur les autres.

- Pour une meilleure évangélisation, les prêtres sont appelés à œuvrer ensemble.
  Avec eux, les membres de différentes paroisses voisines, en particulier d'une même Unité Pastorale, coopèrent, se soutiennent et innovent en joignant leurs forces.

- Nous développerons les liens avec les différentes Églises chrétiennes (sans oublier les Églises orientales) en pensant et construisant ensemble ce qui peut être fait pour le service des autres.

Décrets :

1.1 - Enraciner notre vie spirituelle

1 - Encourager la création de groupes locaux et réguliers pour lire, partager et prier la Parole de Dieu, avec des animateurs formés et des outils variés, sans oublier d'inviter largement.

2 - Proposer des “marches bibliques” pour lire, partager et prier la Parole de Dieu, découvrir des lieux, mais aussi utiliser des églises habituellement inoccupées et rencontrer des gens (les vacanciers par exemple).
Le service “Pastorale du Tourisme et des Loisirs” collaborera avec les paroisses concernées pour l’organisation.

3 - À plus grande échelle (le diocèse, l’Unité Pastorale ou la paroisse), organiser des “journées Bible”, autour d’un intervenant, avec exposition de documents.
Le pôle “Proposition de la foi” proposera des outils : documents sonores, visuels, parcours, fiches, livres, ZeBible, ... et aidera au besoin à organiser ces journées.

4 - « *La liturgie [eucharistique] est le sommet auquel tend l’action de l'Église et en même temps la source d’où découle toute sa vertu*. »[2] . La messe dominicale reste le meilleur moyen pour faire Église. Les paroisses soigneront leur préparation et leur animation, en y associant, autant que possible, les jeunes et les groupes divers.

5 - Lors des messes dominicales, les paroisses veilleront aussi à soigner l’accueil des personnes, habituées ou non, jeunes, familles avec ou sans enfants en bas âge, pour que chacun trouve sa place. Cet accueil peut aussi comporter des moments conviviaux.

6 - Les paroisses profiteront des grandes fêtes liturgiques (semaine sainte notamment) ou bien des pèlerinages locaux pour impliquer plus de monde, ensemble : enfants, jeunes et moins jeunes, groupes divers pour vivre une véritable expérience d'Église.

7 - Chaque paroisse fera un travail de discernement pastoral au sujet des rassemblements dominicaux sur son territoire, en fonction des données qui lui sont propres (densité de l’habitat, nombre de prêtres, vivacité des communautés, etc.). Elle pourra alors, en lien avec les autres paroisses de l’Unité Pastorale, répartir les eucharisties. Elle évaluera aussi l’opportunité de proposer d’autres types de rassemblements. (Cf. Documents Épiscopat n° 9-10/2011).

[2] Vatican II, Constitution sur la sainte Liturgie, Sacrosanctum Concilium (SC), §10

8 - « *La vie spirituelle n'est pas enfermée dans la participation à la seule liturgie. Car le chrétien est appelé à prier en commun* » (SC12). Les paroisses, avec l'aide des mouvements de spiritualité, encourageront les fidèles à prier ensemble et les soutiendront dans ce rassemblement, notamment les jeunes entre eux. Elles proposeront plusieurs types de prière, puisque la diversité existe : Liturgie des Heures, adoration eucharistique, groupes de prière de louange, chapelet, prière dite "de Taizé", etc. C'est aussi l'occasion de faire se rassembler la communauté chrétienne d'un village et d'habiter l'église.

9 - « *Néanmoins, il doit aussi entrer dans sa chambre pour prier le Père dans le secret.* » (SC12). Pour favoriser la prière personnelle, il sera organisé, à la faveur du temps de midi, un moment de prière silencieuse, un jour de semaine, dans une église de centre-ville.
Ouvert à tous, il sera organisé par les paroisses, sous l'impulsion d'un groupe local impliqué dans ce projet, soutenu par les mouvements, les communautés religieuses, voire les services de l'Église diocésaine.
Par ailleurs, un lieu à proximité de l'église peut être mis à disposition pour vivre un moment de convivialité avec ceux qui le souhaitent (exemple : pique-nique).

10 - Pour la semaine de prière pour l'unité ou dès que l'occasion se présente, à tour de rôle, les paroisses proposeront aux autres Églises Chrétiennes de leur territoire de s'inviter à participer à leur culte habituel. Ceci permettra une prière ensemble, une véritable rencontre des frères chrétiens dans leur lieu de célébration et une découverte de leur façon de célébrer. [3]

11 - Chaque paroisse développera des temps de prière ou de célébration avec les autres Églises chrétiennes, lors de la semaine de prière pour l'unité, ou la journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la création à Taulignan.

12 - Les paroisses encourageront la création de groupes œcuméniques de partage de la Parole de Dieu, d'échange sur des textes ou des sujets importants. De la réflexion et de la prière ensemble, pourront naître des actions d'évangélisation communes.

[3] Cf Note sur la prédication en contexte œcuménique et sur les échanges de chaire - du 21 novembre 2014, publiée par le Conseil pour l'unité des chrétiens de la conférence des évêques de France.

1.2 - Fortifier notre vie fraternelle

13 - Pour « *poursuivre l'idéal des premières communautés chrétiennes, dans lesquelles les croyants avaient un seul cœur et une seule âme* » (Ac 4, 32), le conseil pastoral paroissial suscitera des petites fraternités au sein des communautés, (particulièrement dans les lieux éloignés des centres cultuels). Il sera aussi attentif au lien avec le centre et entre elles afin qu'elles « *ne se transforment pas en "nomade sans racine"* ». (EG29) [4]
Composées de personnes géographiquement proches, elles se réunissent régulièrement pour porter attention à la vie des uns et des autres, à la vie locale, pour prier, pour se nourrir de la Parole de Dieu, et enfin pour trouver ensemble les moyens localement adaptés d'accueillir, de se mettre au service, et d'annoncer.

14 - Pour soutenir et rendre féconde la vie fraternelle, chaque paroisse choisira un lieu central qui sera un lieu de partage, d'animation et de gestion, un lieu de choix, d'orientation et de projets, et qui laisse émerger des initiatives… Ce centre connaît et rend visible les différents lieux d'engagements dans la paroisse.

15 - Il est nécessaire de réaffirmer que le Conseil Pastoral de paroisse doit élaborer un projet ayant pour objectif de renforcer ou développer la communauté. Il est porté par une organisation composée de personnes appelées. Ces personnes, en lien avec les services diocésains sont soucieuses d'œuvrer en communion, à l'aide d'une bonne communication, avec le diocèse et la paroisse, autour du curé. Un centre paroissial sera un moyen pour concrétiser ce projet.

1.3 - Se former

16 - Permettre au plus grand nombre, et notamment les jeunes, d'acquérir une « intelligence de la foi ». Développer des formations théologiques attractives, décentralisées ou d'une proximité suffisante, offrant plusieurs niveaux d'approfondissement dans les domaines de l'accès à la Bible, à la prière, aux textes du magistère et au sens des sacrements. La forme de ces rencontres peut varier : conférences, débats, rencontres d'un témoin, autour d'un repas, etc.

[4] Pape François, Exhortation apostolique, Evangelii Gaudium (EG) § 28

17 - Beaucoup de fidèles connaissent mal ou pas du tout les Écritures : lancer des campagnes pour leur donner l'envie de s'y plonger, et mettre en place des formations pour leur donner les clés pour entrer dans les textes bibliques et découvrir le Christ.

18 - Beaucoup désirent savoir prier. Les paroisses auront le souci de mettre en place la découverte et l'apprentissage de la prière personnelle et communautaire à l'école des différents courants spirituels.
Elles solliciteront pour cela les personnes compétentes au niveau local et diocésain.

19 - Pour une meilleure participation de chacun, offrir l'explication de la symbolique des gestes et des paroles de la liturgie des sacrements dont l'eucharistie.
Cela pourra se faire par le biais de catéchèses pour enfants, adolescents et adultes, de temps de formation organisés pendant l'année liturgique et par l'élaboration de documents mis à disposition de chacun, dans les églises et diffusés sur internet.

20 - Donner la possibilité d'être en mesure d'appréhender et de rendre compte, à la lumière de l'Évangile, des réalités nouvelles de notre époque, en particulier sur les grandes questions sociétales, dont l'écologie et l'éthique. Exposer la position de l'Église catholique et les arguments qui la motivent par l'étude des textes du magistère (encycliques, enseignement social de l'Église, Vatican II, etc.).

21 - Pour évangéliser aujourd'hui là où nous vivons, nous sommes appelés à avoir une foi solide mais aussi à être capables de la dire avec des mots justes et simples.
Les services diocésains compétents organiseront des formations en direction des laïcs en mission, de ceux qui ont reçu la mission d'accueil ou d'accompagnement et de ceux qui n'ont pas de mission ecclésiale spécifique autre que celle de "disciple-missionnaire" inhérente à leur baptême.
Leur contenu sera adapté à la mission de ces laïcs, au nombre de personnes auxquelles ils s'adressent (relation individuelle ou animation de groupe) et au public rencontré.
Les méthodes et les outils proposés seront pratiques, simples à utiliser, notamment pour une proximité maximale, géographique et humaine.

22 - Il est urgent de promouvoir et d'organiser, par le service diocésain de coopération missionnaire, l'échange d'un ou plusieurs missionnaires laïcs, diacres ou prêtres, avec des Églises catholiques d'autres pays afin d'ouvrir les horizons de notre diocèse aux dimensions de la mission universelle de l'Église.

23 - L'œcuménisme est non seulement à vivre mais à travailler. Il est bon que les acteurs pastoraux mais aussi les fidèles se forment au contenu, aux enjeux et aux avancées sur le chemin vers l'unité chrétienne.
Pour cela, le service diocésain de l'œcuménisme mettra à la disposition de tous des documents concernant les Églises chrétiennes (histoire, organisation, différences avec l'Église catholique, accords déjà réalisés, sujets sensibles, etc.), les pratiques œcuméniques qui posent question (échanges de chaire, hospitalité eucharistique, prêts de lieux de culte, etc.) et les foyers mixtes (mariage, baptême, hospitalité eucharistique).

24 - De leur côté, les paroisses organiseront des rencontres avec des personnes d'autres Églises (invitation d'une communauté par une autre communauté, par exemple) pour permettre de vraiment comprendre la foi des frères et sœurs chrétiens et leur façon de la vivre, avec des témoignages.

Cathédrale Saint-Apollinaire de Valence

Cathédrale Notre-Dame de Die

Les trois cathédrales

Cathédrale Notre-Dame de Saint-Paul-Trois-Châteaux

OSPITALITE

2- Ouvrons les bras

Recommandations :

- Faisons de l'accueil une priorité de nos paroisses et de nos communautés, pour que tous nous soyons responsables de l'accueil dans nos différents lieux d'Église et pour que chaque personne se sente accueillie telle qu'elle est, là où elle en est, dans l'écoute, le respect et la bienveillance.

- Donnons aux personnes ayant préparé et célébré un sacrement, le goût de poursuivre le chemin et favorisons leur intégration dans les communautés paroissiales.

- Ouvrons nos églises pour qu'elles soient toujours plus, au cœur de nos villes et villages de la Drôme :
  - Des lieux où tous se sentent accueillis, croyants ou non croyants, habitants ou visiteurs...
  - Des lieux de première annonce par la beauté de l'art sacré (vitraux, peintures, sculptures et aménagements...), par une information sur le sens des lieux et par la mise à disposition d'informations sur la foi chrétienne (fiches explicatives sur les fêtes liturgiques, les sacrements, revues chrétiennes...).
  - Des lieux de visibilité d'une communauté vivante, accueillante, ouverte à la vie contemporaine et aussi lieu d'information (organigramme, activités, évènements, sacrements...).
  - Des lieux de recueillement et de prière pour que le visiteur devienne pèlerin pour un instant.

- A la suite du Fils de Dieu qui s'est incarné, qui s'est fait pauvre et qui a été rejeté, allons à la rencontre des personnes en souffrance. Acceptons de nous laisser interpeller par les situations de solitude, de maladies, de rejet, de précarités etc. Suscitons dans les paroisses, les mouvements et les services, une nouvelle manière d'être ensemble et de vivre la communauté. Faisons en sorte que chacun y trouve sa place et apporte sa pierre.

- Allons à la périphérie pour rejoindre les personnes éloignées de l'Église et de la société qui se sentent rejetées du fait de leur situation. Les services diocésains concernés soutiendront les initiatives mises en œuvre. « *Amen je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.* » (Mt 25, 40)

Décrets :

2.1 - Accueillir et proposer un chemin de foi ou d'ouverture à Dieu

25 - Le conseil pastoral paroissial lancera une réflexion sur l'accueil dans la paroisse pour faire un état des lieux. Il établira une charte de l'accueil, veillera aux aménagements de locaux nécessaires. Il sera vigilant à envoyer en mission des personnes compétentes, à renforcer et renouveler les équipes chargées de l'accueil, il organisera la formation de ces personnes, sans oublier la relecture régulière en équipe.
Ceci se fera dans quatre directions :
- Le secrétariat paroissial et les accueils paroissiaux : des lieux visibles, chaleureux, en bon état et animés par des personnes formées.
- Des permanences d'écoute et de confession si c'est un prêtre, à jour et périodicité fixes, assurées par des personnes formées particulièrement à l'écoute.
- Le site internet de la paroisse : pratique d'utilisation et mis à jour régulièrement, utilisant un langage accessible aux non-initiés.
- Les célébrations : soigner l'accueil au début et favoriser des temps de convivialité après, suivant les lieux, les saisons et les opportunités, pour prendre le temps de l'échange qui permet de construire et d'ouvrir la communauté.

26 - Rechercher, par quartier ou village, des paroissiens acceptant d'accompagner les personnes qui le souhaitent, dans leur démarche vis-à-vis de l'Église (baptême, mariage, funérailles, etc.) afin de faciliter le premier contact et donner lieu à un dialogue.

27 - Proposer aux personnes qui préparent un sacrement de rencontrer des membres de la communauté paroissiale, de participer à des rencontres de groupe de partage, groupes bibliques, mouvements... afin de leur faire connaître de l'intérieur ce qui se vit dans la communauté.

28 - Sur proposition du conseil pastoral paroissial et en lien avec les équipes de préparation aux sacrements, le curé missionne des membres de la communauté qui assurent un lien avec les personnes ayant demandé un sacrement.

29 - Pour accompagner les familles, avec cohérence, proximité et dans la durée, à l'occasion de leurs demandes sacramentelles et aux diverses étapes de la vie, les paroisses soigneront les liens entre pastorale sacramentelle, pastorale familiale, catéchèse, catéchuménat et mouvements.
Les diverses équipes d'accompagnement sont invitées à se réunir périodiquement pour relecture et partage d'expériences afin de contribuer, en lien avec les relais et conseils, à faire grandir la communion.

30 - Les équipes de préparation au mariage, au baptême, des funérailles ou autres auront une attention particulière à toute personne ou famille qui fait une demande à l'Église.
Elles collaboreront, en paroisse ou Unité Pastorale, pour être particulièrement vigilantes à la quête spirituelle de ces personnes.
Elles favoriseront un accompagnement fraternel pour un cheminement vers Jésus le Christ.

31 - Chaque paroisse organise l'ouverture et l'aménagement de ses églises, en tenant compte des réalités locales, en fonction de ses moyens humains, techniques et économiques. Un guide sera rédigé par les services diocésains compétents : il contiendra des informations, des indications pratiques, législatives, des idées...

2.2 - Être une Église pauvre avec les pauvres

32 - De nombreuses personnes sont désireuses de rencontre et de fraternité. Encourager la formation de groupes dont la fraternité est le socle, où la diversité et l'unité sont recherchées. Se visiter les uns les autres. On pourra développer la dimension ludique dans ces rencontres, qui favorise la joie, la fraternité, l'esprit de fête ciment de toute communauté.

33 - Prendre en considération les personnes en situation de handicap, quel qu'il soit, les associer vraiment aux décisions pour la mission de la communauté paroissiale et pas seulement pour ce qui les concerne. Pour cela, prévoir une personne qui veille dans chaque conseil pastoral paroissial à leur intégration.

34 - A la suite de Diaconia 2013, nous croyons que « nul n'est assez pauvre pour n'avoir rien à donner ». Considérant la dignité de chaque personne, nous cherchons à vivre la solidarité comme une relation fraternelle d'accompagnement et d'échange.
Dans la continuité du synode diocésain de 1994, il est essentiel que chaque paroisse intègre la solidarité dans son projet pastoral et suscite des liens entre les associations, confessionnelles ou non. Les actions seront relues et actualisées en lien avec le pôle diocésain de solidarité.

35 - Les paroisses veilleront à ce que la solidarité, comprise comme « *la décision de rendre au pauvre ce qui lui revient* » (EG 188), soit vécue autant que possible avec les autres confessions chrétiennes dans la mutualisation des moyens.

36 - Pour témoigner notre attention spirituelle envers les plus pauvres, dans une relation d'enrichissement mutuel, osons vivre ensemble des temps spirituels adaptés à leurs besoins (journées de formation, pèlerinages, demandes de sacrement...) en ayant le souci permanent de faire avec eux.
Le pôle diocésain de la solidarité prendra en charge, avec des personnes vivant une situation de précarité, l'organisation d'une sortie annuelle à date fixe (autour de la fête de Saint Benoît-Joseph Labre, le 16 avril) en lien avec le Secours Catholique et les mouvements et associations de solidarité locales.

37 - A l'occasion des grandes fêtes chrétiennes (Noël, Pâques...), le Conseil pastoral paroissial encourage les initiatives des mouvements, des relais, des référents (de village, de quartier) afin de mettre en relation des personnes seules et des personnes pouvant les accueillir, pour préparer et vivre la fête ensemble. Chacun donnera de lui-même selon son charisme pour favoriser une rencontre fraternelle et conviviale.

2.3 - Prendre soin de tous

38 - Fortifier la préparation au mariage : prendre son temps pour aborder l'ensemble des dimensions humaines de la relation de couple, et pour une préparation spirituelle, théologique et liturgique.

39 - Soutenir ceux qui traversent des difficultés dans le couple : faire connaître dès la préparation au mariage l'existence de mouvements qui proposent des rencontres post mariage pour entretenir et renouveler l'amour dans le couple.
Chaque paroisse nommera un référent, en lien avec la pastorale familiale, pour mettre en contact les personnes avec les structures d'aide.

40 - Après la publication des conclusions du synode romain sur la famille, l'Eglise diocésaine organisera des temps d'information, de partage et de formation autour de thèmes touchant à la vie de la famille et à ses problèmes, notamment la question de l'accueil et de l'accompagnement des personnes divorcées et divorcées-remariées. Ainsi les baptisés pourront-ils échanger sur leurs difficultés, leur place dans l'Église, leur parcours de vie.
Chacun, à sa mesure et à sa place, est appelé à être un témoin bienveillant de la joie de l'Évangile auprès des personnes qui sont en situation de souffrance.

41 - Nombreux sont nos frères et sœurs qui, du fait de leur état de vie ou pour d'autres raisons, se sentent exclus de l'Église. Personnellement et en paroisse, notre responsabilité est de les accueillir et de les écouter. Des personnes correctement formées ou des mouvements peuvent être proposés par la paroisse pour les accompagner.

42 - Parce qu'ils s'évangélisent entre eux et dynamisent l'Église, encourager les jeunes qui ont la foi pour aller à la rencontre de ceux qui ne connaissent pas Dieu et ceux qui n'osent pas le dire. Proposer des activités telles que le scoutisme, l'aumônerie, les mouvements, les marches-pèlerinages, ainsi que les grands rassemblements festifs (JMJ, Taizé, pèlerinages régionaux...).

43 - Les enfants et jeunes, porteurs ou non de handicap, ont leur place dans l'Église.
Les paroisses à travers leurs communautés et l'ensemble des mouvements, veilleront à ce que des adultes attentifs soient présents à leur côté, en les accompagnant dans la durée.

44 - Pour accompagner les jeunes que l'on rencontre, développer de nouveaux lieux de mixité sociale, culturelle, générationnelle propres à les accueillir en s'intéressant à leur vie et à leurs difficultés. Des adultes accompagnateurs les guideront sur les questions essentielles : orientation, insertion, éducation relationnelle, affective, sexuelle, et éthique...

45 - Dans chaque paroisse ou unité pastorale, les équipes curiales, les LME (laïcs en mission ecclésiale) en charge de l'enfance, les responsables de mouvement communiqueront sur les possibilités offertes aux enfants de se retrouver dans des équipes soudées (mouvements, catéchèse, établissement catholique...). Ensemble, ils créeront du lien pour leur permettre de vivre une expérience d'Église.

46 - Quand un jeune ou un enfant demande à recevoir un sacrement (baptême, eucharistie, confirmation), sa demande sera prise en compte sans délai.
Un cheminement lui sera proposé, ainsi qu'à ses parents, en associant le lieu de la demande et le lieu de la proposition surtout s'ils sont différents (enseignement catholique, mouvements, paroisse, aumônerie...). Dans la mesure du possible, la paroisse sera le lieu de la célébration.

EVANGELI

3 - Annonçons la joie de l'Évangile

Recommandations :

- Portés par la prière, rayonnons humblement de la joie de l'Évangile en rendant cohérent ce que nous croyons et ce que nous vivons.
  Nourris par la Parole de Dieu, que nos rencontres soient fraternelles et que nous sachions aussi bien recevoir que donner.
  Trouvons les moyens en communauté pour que chacun puisse mettre tout cela en pratique dans sa vie de tous les jours.

- Pour témoigner du Christ de manière visible et active au sein de la cité, organisons-nous pour être des acteurs reconnus dans la vie locale :
  Intéressons-nous davantage, à titre personnel ou en groupe, à la dynamique de nos communes, de nos villages, de nos quartiers, en participant de façon plus active, en suscitant et en soutenant des personnes qui s'engagent.

- Osons aller à la rencontre de l'autre. Participons à la vie de la société et témoignons par nos actes de la présence du Christ vivant aujourd'hui. Appelons tous les baptisés à s'impliquer aussi bien par des actions au long cours que par des actes ponctuels, chacun à sa mesure.

Décrets :

3.1 - Rayonner la joie de l'Évangile

47 - Le temps que nous prenons pour nos engagements, nos temps spirituels, nous ressourcent et nourrissent notre vie en profondeur. Échanger et proposer à d'autres ce que nous vivons (rencontre de personnes malades, fête de la paroisse, participation à un mouvement, célébrations particulières ou non...) pour qu'ils puissent à leur tour rencontrer le Christ et devenir témoins.
Ouvrir les paroisses, les communautés, les groupes (groupes bibliques, partage de vie, de prière...) aux nouveaux arrivants dans nos quartiers, villes, villages.

48 - Développer des actions communes avec les autres Églises chrétiennes, afin de nous enrichir mutuellement dans l'unité et de témoigner d'un message commun d'amour, de paix, de joie, d'espérance et de service fraternel dans notre société.

3.2 - Oser la visibilité

49 - La mission est de la responsabilité de chaque baptisé. Chaque paroisse porte le souci missionnaire de rejoindre toutes les personnes, notamment celles qui se sont éloignées de l'Église ou qui n'ont jamais entendu parler du Christ. Les paroisses sont particulièrement invitées à vivre un temps fort de mission porté par tous avec l'appui de personnes ressources.
Trois temps sont proposés :
- Un temps de discernement sur les besoins et les questions adressées à l'Église par les personnes rencontrées.
- Un temps pour renouveler et fortifier la foi des fidèles (approfondir sa foi avec le Seigneur et être capable d'en témoigner).
- Un temps pour rayonner plus largement, (visites, invitations...) en se gardant de tout prosélytisme.

50 - Proposer des temps culturels pour tous, dans nos paroisses, nos mouvements et nos services afin de créer de vrais lieux de rencontre et d'échange, car la créativité, le partage autour du beau sont souvent des moyens de mieux se connaître et de se comprendre.
Les services diocésains compétents répertorieront et proposeront de tels temps forts un peu partout dans le diocèse ou aideront des lieux demandeurs à les organiser.

51 - Beaucoup de temps de la société civile sont calqués sur le temps liturgique et les fêtes chrétiennes. Profitons de ces temps privilégiés pour annoncer notre foi et vivre notre espérance publiquement. Chaque paroisse étudiera comment être présente durant ces temps, sur les parvis des églises, comme dans l'espace public. Lorsque c'est possible, cela sera vécu dans une dimension œcuménique.

52 - Partager la vie d'une communauté humaine, c'est participer à ses temps de vie festive et y contribuer. Les événements de la société civile (la fête de la musique, la fête de la lumière, les journées du patrimoine, la Saint Valentin...) et les grandes fêtes votives donnent l'opportunité de faire vivre ensemble un temps fort ouvert à tous. Chaque paroisse, chaque communauté, chaque mouvement se saisira de ces temps festifs au moins une fois par an, pour annoncer, avec des formes inventives, la joie du Christ ressuscité.

53 - Développer des parcours de découverte de foi (type parcours Alpha) alliant dialogue en petits groupes et annonce de l'amour personnel de Dieu, au profit de personnes éloignées de l'Église. On pourra s'appuyer sur des outils existants ou les adapter en fonction du contexte (milieu rural ou urbain, public, etc.).

54 - Pour annoncer, il faut aussi savoir se faire connaître. Rendre accessibles et présentes dans tous les lieux du diocèse les informations concernant la vie de l'Église.
Le service de la communication proposera des outils faisant connaître le diocèse qui puissent être envoyés ou distribués régulièrement pour une communication extérieure.

55 - Profiter des temps locaux (forums des associations...) pour faire découvrir la vie de l'Église locale. Chaque communauté paroissiale fera un inventaire des moments de communication de son lieu de vie et verra sur quel moment il lui serait intéressant d'être présente.

56 - Utiliser le numérique qui prend une place de plus en plus grande dans notre vie courante (internet, smartphone, objets connectés, réseaux sociaux...), pour parler à nos contemporains.
Tant au niveau diocésain qu'au niveau paroissial, former des personnes à l'utilisation de ces moyens de communication pour pouvoir en exploiter toutes les potentialités pour l'évangélisation.

3.3 - Participer à la société en tant que chrétien

57 - Publier annuellement un document synthétisant les démarches de solidarité : services et mouvements engagés dans l'accueil du frère, équipes « solidarité » des paroisses...
Mettre le contenu de ce document, facilement accessible, sur le site internet du diocèse avec les coordonnées des principaux responsables. Décliner cette approche au niveau des paroisses avec coordonnées des contacts locaux, en prévoyant une large diffusion avec mise en valeur à l'occasion d'un dimanche ou d'une journée particulière.

58 - Encourager à s'engager dans des structures sociales, pas forcément chrétiennes, qui œuvrent pour un monde plus juste et plus solidaire (associations, organisations syndicales ou politiques...). Que chacun veille en priorité à être solidaire et attentif aux personnes et aux groupes en situation de précarité et difficultés de tous ordres.

59 - Chaque paroisse, aidée par les services diocésains sur les questions interreligieuses proposera des temps d'échanges, de rencontres et de dialogue avec des personnes d'autres religions pour permettre la découverte de l'autre en vérité.
Des temps de formations sur ce sujet seront proposés.

60 - Il est important de montrer au monde que les religions peuvent aussi être signes de paix et de fraternité. Initier et participer à des temps de prière aux côtés de nos frères des autres religions et que ces moments soient fortement relayés au niveau des diverses communautés et de la société.

61 - L'Église ne doit pas être coupée du monde du travail. Les chrétiens qui vivent la réalité du travail ou du chômage oseront davantage constituer des groupes de partage et de formation dans leur environnement pour être attentifs aux conditions de vie et aux préoccupations de leur milieu professionnel.
Les conseils pastoraux paroissiaux veilleront à ce que cette attention au monde du travail devienne une réalité d'Église.

62 - En lien avec le conseil pastoral paroissial ou un mouvement, toute personne est encouragée à prendre l'initiative de rencontres permettant l'échange et le débat sur les questions d'actualité et de société.
Mais apporter un regard chrétien sur ces questions tout en respectant les avis des uns et des autres ne s'improvise pas.
Pour favoriser des échanges de qualité, on se réfèrera à la pensée sociale de l'Église et on sollicitera des personnes compétentes, le pôle solidarité ou d'autres services diocésains.

63 - Prendre conscience de notre responsabilité personnelle et collective vis-à-vis de la Création. Poursuivre et renforcer la prise en compte de l'environnement car le respect de la Création équivaut au respect de l'autre. Pour cela, mettre à l'étude par chacun des conseils paroissiaux (conseil pastoral et conseil aux affaires économiques) le document « les paroisses vertes » afin d'en retirer des gestes communautaires bénéfiques.

64 - Encourager le travail de l'observatoire diocésain des réalités écologiques :
- Dialoguer avec les mouvances écologiques implantées dans la Drôme.
- Diffuser des informations et des initiatives.
- Proposer des formations pour approfondir ces sujets.

65 - Le monde rural vit des réalités mouvantes et plurielles : agriculture, tourisme, néo-ruraux, isolement, pauvreté, incompréhension ... Pour susciter une réflexion liée à ces différents aspects et favoriser une aide mutuelle, le diocèse relancera la coordination de la pastorale rurale à partir de référents locaux déjà existants.

Assemblées synodales

Assemblée synodale

Monseigneur Pierre-Yves MICHEL

ABRASSART Annick
ABRASSART Françoise
ANDRE Emmanuel
ARGOUD Christian - prêtre
AUBANEL Dominique
AUBERT Françoise
AVRILA Alberto
AYELA Dominique
BAGNERES Pierre-Laurent - prêtre
BALTIDE-DUCROS Valérie
BARBOT Gildas
BAUDEZ Marie Pierre
BAZELLE Marie-Louise
BELISSENT Pierre
BELLIN Brigitte
BELVAL Stéphane
BENETTO Cécile
BESSON Mireille
BETRANCOURT Alain
BLACHE Christian
BLACHE Marie Chantal
BLACHE Marie-Pierre
BLANC Daniel - prêtre
BLETE Anne-Véronique
BLOT Bernard
BOISSONNET Guy - prêtre
BONCHE Chantale
BONNEAU René
BONNET Nathalie
BORDES Jean-Pierre - prêtre
BOUR Charles
BRAVAIS Michel - prêtre
BREYSSE Régis
BURTZ Anne
BUSQUET Yvette
CAILLY Pierre-Gérard
CANIN Jacques - prêtre
CAUDRON Francis
CHAGNON Dominique
CHAINE Bernard - diacre
CHAINE Marion
CHANTEPERDRIX Claude
CHARIGNON Pierre - prêtre
CHARNAY Laurence
CHEVALIER Dominique
CLAIRC Jean-Charles
CLEMENT Anne-Noëlle
CONTAT Denise - religieuse
CORNUT-CHAUVINC Bertrand - diacre
CORNUT-CHAUVINC Marie
COTTE Evelyne
COTTE Marie-Hélène
COURBIS Régine
CREPIN Albane
DAMOUR Brice - religieuse
d'ARMAGNAC Bruno - prêtre
DARNE Évelyne
DAYDE Corinne
de GRAAUW Jozef
de GUERNON Marie Pierre
de MASSOUGNES Marie-Joëlle
de ROODENBEKE Laetitia
de TARLE Renaud - prêtre
de VILLEPOIX Damien - prêtre
DEDIEU David
DEREL Véronique - religieuse
DEROUX Bruno - prêtre
DEROUX Marie Christine
DESCOUR Catherine
DESPESSE Jacques
DESTOMBES Michel
DOAMBA Mathias - prêtre
DORLANNE Gratiane
DUBERNET de BOSCQ Thomas
DUMOTIER Christine
ENDERS André - diacre
ENDERS Florence
EYNARD Claude
EZINGEARD Aurore
FABRE Morgane
FANGET Caroline
FELDER Cécile
FEYDY Yves
FINOT Bernard - diacre
FLORENSON Claire
FORNEROD Dominique - prêtre
FOUREL Michel - prêtre
FRAVAL Armand
GERTZ Renaud
GIROUX Christine
GLEYZAL Elisabeth
GOTTFROIS Théophile
GRANGEON Jean-Marie - prêtre
GREYFIE DE BELLECOMBE Alix
GUIGARD Daniel
GUINTANG Joël - prêtre

GUYETAND Marielle
HENRY Véronique - religieuse
HILAIRE Martine
JAQUIN Jean-François
JOURDIN Charles - religieux
JOUSSET Anne
JULIEN Kevin
LAGOUTTE Christine
LARCHERES Marc
LATOUCHE Benjamin - prêtre
LAURENT Dominique
LE VERT Christine
LECLERCQ Michel
LEDRU Emmanuelle
LEGENDRE Pierre - prêtre
LEMONON Jean-Pierre - prêtre
LEOPOLD Anne-Marie
LEVEAU Edouard
L'HUILLIER Anne
LIENARD Philippe
LORNE Jean
LORNE Marie-Monique
LUU Nelly
MACABEO Chantal
MARCHAND Marie-Françoise
MARCHAND Patrick-Marie - religieuse
MAURIN Philippe - prêtre
MEIER Grégoire
MICHEL Cédric
MIYATA Françoise
MORVAN Alexis
NGUYEN HUNG QUOC Stéphane - prêtre
NKURAYIJA Gilbert - prêtre
NOURISSON Jacques
PENON Anne Marie
PERCIE DU SERT Isabelle
PHENIEUX Patrick
PIBAROT isabelle
PIBAROT Jean
PILLOD Jean-Paul
PONCELET Céline
PORTIER Vincent
POUZIN Benoît - prêtre
PRIEUR Monique
PUJOL Stéphane - religieux
RAHARIMALALA Bakoly Claire - religieuse
RAVAOARIMANANA Claire Marie
religieuse
RAVIT Alexis
RAVIT Sabine
REGNAULT de PREMESNIL Olivier-Marie
prêtre
REVOL-TISSOT Alain - prêtre
REY Dominique

REYNARD Anne
RIDENT Véronique
RIEU Jean-Noël - diacre
RIVIERE Christophe - prêtre
ROBIN Thezy
ROCHEGUDE Christian - prêtre
ROULLET Edith
ROUX Suzanne
ROZE Françoise
RUCHON Stéphane-Jacques - prêtre
SAADI Louis
SABATIER Jean-Marc
SAUREL Jean-Pierre - diacre
SAUVAJON Pierre
SERRE Mathias
SHEARN Isabelle
TEISSIER Guillaume - prêtre
TENET Michel - religieux
T'KINT DE ROODENBEKE Arthur
TONON Iona
TOURNUS Régis
TOURRE Jean Sébastien
TRETON Isabelle
TURQUET Maurice
VALETTE Marie-Paule
VASSEUR Béatrice
VIGNAC Bernadette
VIGNE Jean-Pierre - prêtre
VILLARD Francis
VOSSIER Joseph
WAGON Eric
ZAMORD Léa
ZANTE Désiré - prêtre

Secrétariat du synode
BERT Christel
LORINET Eric - prêtre
MUTEL Hervé - diacre
DUMONT Sébastien
GNING Jean-Baptiste
LE VERT Philippe
MOREL Laurence
ROBIN-TERNIER Danielle

Experts
Père CHIRON Jean François
Sœur ROBERT Marie Hélène
CHAUSSARD Chantal

Secrétariat et logistique
MENARD Christine
AUBERT Damien
SANSEN Samuel

Pierre-Yves MICHEL

Par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint Siège

Evêque de Valence

En vertu de ma compétence d'Evêque diocésain au sein du synode, conformément au canon 466 du code de droit canonique, dans la ligne du canon 391 § 1,

compte tenu des résultats des votes émis par l'Assemblée synodale lors de ses sessions des 7-8 mars 2015 et 21-22 mars 2015,

vérification faite par les experts ayant participé aux travaux du synode que dans les textes adoptés, rien ne blesse la communion de foi, d'espérance et de charité de notre Eglise diocésaine avec les autres Eglises unies à celle de Rome, et que rien non plus ne va à l'encontre de la législation générale de l'Eglise catholique, les propositions retenues n'excédant en rien les limites du droit particulier,

parmi les articles votés par l'Assemblée synodale,

je publie comme recommandations les articles intitulés « recommandations »

et je promulgue les articles intitulés « décrets », qui auront la qualité de décrets du synode, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er septembre 2015.

Fait à Valence, le dimanche de Pentecôte 24 mai 2015

+ Pierre-Yves MICHEL
Evêque de Valence

Par mandement de Mgr l'Evêque

Anne-Marie LÉOPOLD
Chancelier

Prière

Seigneur Jésus-Christ,
l'appel que tu adressas à ton ami Lazare,
se lève encore aujourd'hui pour nous :

« Viens dehors !
quitte ton tombeau, celui de la peur, de la tristesse, de l'indifférence,
pour prendre le chemin de la confiance, de la joie, de l'affection ;
quitte ton chez-toi, tes certitudes, tes habitudes,
pour aller chez l'autre, dans la rencontre et le dialogue.
Va dehors ! »

Oui, nous le voulons,
avec le regard, comme toi, tourné vers le Père
et, comme toi, le cœur ouvert à l'Esprit qui nous parle et nous pousse.

Seigneur Jésus-Christ,
tu es la Porte par laquelle nous sortons,
tu nous précèdes dans le cœur de nos contemporains,
tu ouvres sous nos pas le chemin du bonheur et de la vie éternelle. Amen.

Conception et mise en page : Damien Aubert

Photos : Damien Aubert
Pages 12 et 20 deuxièmes photos : Jacques Despesse
Page 19, en haut : Gratiane Dorlanne, en bas : Wikipédia
Page 26 : Éric Lorinet

Imprimeur : AgB - Bourg-en-Bresse

DIOCÈSE DE VALENCE

Église catholique
dans la Drôme

Maison diocésaine du Bon Pasteur
11, rue du Clos Gaillard - BP 825
26000 Valence
Tél. : 04 75 81 76 90
Site : valence.cef.fr